



PREFET DE L'ARDECHE

**Discours de Monsieur Dominique LACROIX,
Préfet de l'Ardèche**

Cérémonie des vœux 2012

Espace Ouvèze de Privas – 11 janvier à 18h

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Merci tout d'abord à chacun d'entre vous pour votre présence ce soir. Permettez-moi d'y voir la marque de l'intérêt que vous portez à l'action publique. J'y vois également l'illustration d'une société ardéchoise où l'on sait travailler ensemble, dans le souci partagé de l'intérêt général, par-delà les divergences d'opinion, par-delà les différences d'appréciation des solutions à apporter aux problèmes de notre société. Travailler ensemble, en bonne intelligence, n'empêche pas le débat d'idées bien au contraire.

A vous tous, qui représentez les forces vives politiques, économiques, sociales et culturelles de l'Ardèche, j'adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année ; des vœux de bonne année bien sûr, de bonne santé surtout, mais aussi de réussite et d'épanouissement pour vous même ainsi que pour les institutions, les entreprises ou les associations que vous dirigez ou bien auxquelles vous participez.

Une année s'achève donc. Elle aura été particulièrement riche en événements divers, certains dramatiques comme l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima au Japon. Mais parmi tous ces événements, si je ne devais en retenir qu'un seul, ce serait sans nul doute la crise financière et économique mondiale actuelle. Elle nous renvoie clairement à des problèmes de fond, comme celui du surendettement des États. Cette crise sans précédent pourrait bouleverser considérablement notre société. Nous devons donc l'appréhender avec lucidité, avec courage, tant dans la prise de conscience des causes de la situation actuelle que dans la recherche de solutions. Gardons nous des évidences et sachons faire preuve d'humilité. Je n'en dirai pas plus à cet égard, ce n'est pas mon rôle ; je pense que le débat national qui va s'ouvrir sera de nature à nous éclairer.

En fait, si j'évoque tout particulièrement cette crise, c'est qu'elle est au cœur de l'action quotidienne de l'État, ne serait ce qu'en raison de ses conséquences sur l'argent public. Il y en a moins, et ne vous y trompez pas, c'est une réalité durable. Le budget de l'État est systématiquement déficitaire dans notre pays depuis près de 40 ans.

Cela ne peut raisonnablement plus durer, tout simplement car nous ne trouverons bientôt plus de financeurs qui nous fassent confiance, ou alors ils nous factureront le loyer de l'argent à un niveau insupportable. Et si, avec moins d'argent, nous ne voulons pas perdre en qualité de service public, il n'y pas d'autre solution que de se réorganiser pour plus de performance et une meilleure optimisation, en quelque sorte, de la dépense publique.

C'est tout l'esprit de la réforme territoriale de l'État, c'est également celui de la réforme de l'intercommunalité que nous avons engagée ensemble en 2011.

Pour 320 000 habitants nous avons actuellement 36 communautés de communes et plus d'une centaine de syndicats communaux et intercommunaux. C'est l'une des cartes d'intercommunalité parmi les plus morcelées de France. Il fallait bien faire quelque chose. Le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale remédie largement à cette situation. Il reste encore à la marge quelques progrès à faire, quelques sujets à débattre ; j'aurai l'occasion d'en saisir, le moment venu, la CDCI.

Ce nouveau schéma, nous l'avons réalisé ensemble, au terme de nombreuses réunions, de discussions, d'échanges ; il débouchera sur une nouvelle organisation, plus efficace, plus juste, plus solidaire et qui permettra à nos territoires de porter des projets de développement. Cela s'est fait en évitant la logique rigide et stérile du « toujours plus gros » ou du « rattachement à tout prix » pour s'attacher au contraire aux spécificités des territoires, aux reliefs, aux bassins de vie, aux solidarités et aux équilibres. Il nous reste maintenant à concrétiser ce schéma. Ce sera le chantier des deux années qui viennent. Je le conduirai, comme je l'ai dit depuis mon arrivée dans le département, avec un esprit d'ouverture et de souplesse.

C'est dans le même objectif d'efficacité que depuis deux ans, l'Etat territorial s'est profondément réformé. Honnêtement, pouvions-nous rester organisés en 2012 comme en 1950, comme si le monde n'avait pas changé ? Évidemment non. Ce mouvement désormais irréversible était difficile à conduire car il comportait une triple exigence : celle de satisfaire à la fois les usagers, les contribuables et les agents du service public avec une idée simple et particulièrement motivante, faire mieux avec moins.

Nous avons travaillé sur plusieurs leviers, à titre d'exemple j'en citerai trois :

- les regroupements ou les mutualisations de moyens (nous faisons ainsi, la nuit et le week-end, standard commun avec la Drôme),
- l'utilisation de nouvelles technologies (internet, visioconférence, contrôles électroniques des accès, ...),
- troisième exemple, la suppression de missions devenues inutiles (des certifications, des agréments, des commissions diverses...).

Tout n'est bien sûr pas achevé. Tout n'est pas non plus totalement exempt de reproche ; il y a encore parfois des besoins d'adaptation, de mise au point, d'explication aussi. Mais le mouvement est engagé et se poursuivra d'autant que globalement les résultats sont satisfaisants et même très encourageants : sachez par exemple qu'aujourd'hui 80% des démarches administratives sont possibles par internet contre seulement 30% en 2007. Ce n'est plus la peine de venir à la préfecture faire la queue (modeste au demeurant) pour obtenir une carte grise ; si votre concessionnaire n'offre pas ce service, vous pouvez la demander par voie postale ; quant au changement d'adresse, vous pouvez même le faire par internet.

Une attention particulière doit être portée au service public de proximité auquel les populations isolées, notamment rurales, sont légitimement très attachées. Mais là encore, ne faisons pas semblant de ne pas avoir vu les changements de la société durant le demi-siècle écoulé. Regardez par exemple combien nos comportements ont changé en matière de correspondance épistolaire ou à l'inverse d'usage du téléphone. Nous ne consommons plus les mêmes services, nous n'avons plus les mêmes attentes et la dimension espace-temps s'est profondément raccourcie, où que nous nous trouvions... Sur le service public de proximité, soyons réalistes et pragmatiques en refusant à la fois le dogme du maintien à tout prix par principe, mais aussi les stratégies systématiques de regroupements, lorsqu'elles se révèlent inadaptées. C'est vrai pour la Poste, c'est vrai pour l'école, c'est vrai pour la gendarmerie,... Il y a des solutions innovantes et intelligentes à promouvoir. La récente visite du Président de la République dans notre département, au-delà de son caractère historique (aucun de ses

prédécesseurs n'était venu ici depuis le général de Gaulle en 1961), aura mis en évidence la pertinence du réseau des maisons de santé pluridisciplinaires qui allie qualité et proximité.

C'est d'ailleurs dans cet esprit d'innovation que mes services engageront prochainement une réflexion sur le développement et la mise en réseau de relais de services publics à même d'apporter dans les zones rurales les plus éloignées, des services jusqu'alors inexistantes, par exemple Pôle Emploi, les services du Travail, ceux de la Répression des Fraudes, de l'Administration Vétérinaire ou d'autres encore, Je sais, pour l'avoir expérimenté avec succès ailleurs, qu'il y a là de réelles solutions pour répondre aux attentes des populations, et c'est bien là l'essentiel.

La crise, hélas, ne touche pas que les finances publiques. Elle est aussi économique, avec des effets déjà perceptibles en matière d'emploi dont les chiffres se sont malheureusement dégradés ces tout derniers mois. L'État, avec ses services, mais aussi avec Pôle emploi, est fortement mobilisé, à la fois pour soutenir ceux qui sont privés d'emplois, mais aussi pour aider à la création de nouvelles activités. Nous devons tout particulièrement veiller à soutenir notre tissu industriel car il est un atout essentiel pour l'Ardèche.

J'ai découvert depuis mon arrivée ici, une véritable culture de l'industrie avec des compétences, un savoir faire, une large palette de secteurs d'activités et d'entreprises de tailles diverses. L'Histoire montre que l'industrie locale a une formidable capacité d'innovation et de rebond. Aussi, la crise ne doit-elle pas susciter un sentiment de fatalisme ; il faut savoir nous adapter; mobiliser les instruments de soutien existants (ils ne manquent pas) ; la crise doit aussi représenter l'opportunité d'accélérer les adaptations ou les mutations qui peuvent parfois s'imposer. C'est bien dans ces perspectives complémentaires que j'ai souhaité l'organisation d'une série de réunions consacrées à un examen des potentialités de chacun des bassins industriels que compte notre département.

L'économie, c'est aussi le tourisme et je ne voudrais pas à mon tour ne pas souhaiter plein succès aux actions engagées autour de la fameuse grotte de Vallon Pont d'Arc. Si l'Ardèche est aujourd'hui reconnue pour la magnifique diversité et la qualité de ses espaces naturels, je suis convaincu qu'elle le sera bientôt également en tant que territoire d'histoire et de culture, grâce à sa grotte et à son espace de restitution. A nous de savoir saisir et dynamiser ce nouvel atout, en l'accompagnant par un programme territorial intelligent, qui capte un peu plus la présence de nos visiteurs.

Que les autres secteurs de l'économie que je n'ai pas mentionnés n'y voient pas un manque d'intérêt de ma part. J'ai simplement voulu vous épargner un propos trop long en me concentrant sur quelques thèmes. Mais l'agriculture, le commerce, les services, l'artisanat jouent également un rôle important dans l'économie, en matière d'emploi, d'insertion, de formation, et ils méritent aussi toute notre attention.

Avant de terminer mon propos, je voudrais évoquer deux sujets non économiques, encore que ..., deux sujets majeurs pour notre département, celui de l'eau et celui de la sécurité routière.

Pourquoi vous parler de l'eau ? Eh bien parce que c'est un sujet de la première importance, plus peut-être que tout autre, de plus en plus préoccupant, pour l'avenir même de l'Ardèche. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que nous sommes très vulnérables aux usages de l'eau, notamment durant la période estivale. Nous sommes en effet le seul département de Rhône Alpes à conjuguer sur l'essentiel de son territoire l'indisponibilité de ressources superficielles, liées au régime torrentiel des cours d'eau, et l'absence de ressources souterraines mobilisables.

La situation est particulièrement difficile en été puisque c'est au moment de l'étiage que la demande en eau est la plus importante, liée à l'afflux croissant de touristes. A cela s'ajoute depuis une quinzaine d'années une augmentation désormais régulière et non négligeable de la population permanente ; on peut penser que ce mouvement va d'ailleurs se poursuivre, voire s'accroître dans les années à venir.

Tout ceci ne serait que péripéties si la ressource en eau n'avait pas tendance structurellement à diminuer. Mais la réalité, c'est que les épisodes de sécheresse sont de plus en plus fréquents et sévères comme celui que nous venons de connaître en 2011.

Il y a urgence à trouver des solutions durables pour préserver la ressource en eau, mieux la gérer et trouver une juste répartition entre les usages ; c'est vital du point de vue social, du point de vue économique, mais aussi sur le plan environnemental. Notre agriculture, notre industrie, nos activités touristiques, notre environnement, notre vie quotidienne tout simplement et celle de nos enfants sont, et seront, de plus en plus conditionnés par cette question majeure.

C'est pourquoi nous avons décidé, services de l'État et collectivités territoriales, de démarrer ensemble, très rapidement, avec tous les partenaires concernés, une réflexion en profondeur.

Enfin je ne peux pas m'adresser à vous en ce début d'année sans évoquer la première des fonctions régaliennes de l'État, la sécurité. Si les chiffres de la délinquance sont globalement satisfaisants avec une baisse des principaux indicateurs au cours de l'année 2011 (j'aurai l'occasion d'y revenir lors d'une prochaine conférence de presse sur ce sujet), je suis en revanche très préoccupé de nos mauvais résultats en matière de sécurité routière. Nous déplorons 35 morts sur nos routes en 2011, soit 10 de plus qu'en 2010 et 20 de plus qu'en 2008. Chacun doit se mobiliser pour que cesse cette spirale ascendante, inverse d'ailleurs aux tendances nationales. Nul n'est à l'abri hélas, nous sommes tous et individuellement concernés. Cette question de la sécurité routière constituera donc un axe fort de l'action publique en 2012, par une prévention renouvelée et par une répression, renforcée, à l'encontre de ceux qui continuent à ne pas vouloir respecter tout simplement le code de la route.

Mesdames et Messieurs, voilà donc quelques uns des enjeux qui façonneront l'avenir de notre territoire. L'année 2012 sera à l'image de notre ambition et de notre énergie à son service. Soyez sûrs en tout cas de l'engagement de l'État.

Dans cette période difficile, je tiens à renouveler à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères pour cette année qui s'ouvre devant nous. Qu'elle vous apporte, à vous et à ceux qui vous sont chers, l'épanouissement, le bonheur et le succès dans tout ce que vous entreprendrez.

Bonne année 2012 à toutes et à tous.